

**Soyez prudent lorsque vous souscrivez aux assurances voyage en  
tant que patient atteint de cancer  
(Révisé février 2026)**

Nous avons maintenant trouvé 4 assureurs proposant des périodes de stabilité de 7  
jours aux patients atteints de myélome

Pourquoi la durée de la « période de stabilité » est très importante

Pratiquez la gestion des risques personnels si vous voyagez

*Rédigé par : Jan Wleugel, membre du comité directeur du groupe de soutien au  
myélome de Toronto et district*

L'assurance voyage peut vous rembourser pour la partie d'une réclamation non couverte par l'OHIP ou votre régime provincial pour les services médicaux d'urgence hors pays ou hors province, le transport à domicile, ainsi que les coûts liés à l'interruption de voyage. Ces coûts non couverts peuvent atteindre des centaines de milliers de dollars, surtout s'ils concernent les soins de santé américains. Ces polices d'assurance voyage prévoient généralement une exclusion pour « condition préexistante ». Cela signifie que l'assureur refusera votre réclamation si celle-ci provient d'une condition existant avant la création de la police – comme un myélome multiple ou tout autre cancer ou maladie.

Cependant, ces polices comportent également une clause de « Période de stabilité » qui stipule que l'exclusion de condition préexistante ne s'appliquera pas si le voyageur est « stable » pendant au moins un certain nombre de jours avant le voyage. Les « périodes de stabilité » peuvent durer de 7 jours à 1 an ou plus. Les « périodes de stabilité » sont strictement définies et peuvent inclure tout changement de l'état du patient, une visite chez un professionnel de santé ou un changement de médicament. La définition exacte varie selon l'assureur. Ainsi, une longue « période de stabilité » est potentiellement dangereuse car elle pourrait entraîner un refus de

demande pour un patient myélome ou toute personne en traitement ou assistant à des rendez-vous médicaux pendant la « période de stabilité ».

Nous avons découvert que 4 assureurs ont récemment proposé une couverture d'assurance voyage aux patients atteints de myélome avec seulement une « période de stabilité » de 7 jours. Dans certains cas, la période de 7 jours n'est pas automatique et un devis doit être demandé pour cette couverture.

Les assureurs sont :

- Medi-Quote [www.mediquote.ca](http://www.mediquote.ca)
- Gardien du voyage [www.travelguardian.ca](http://www.travelguardian.ca)
- TUGO : [www.tugo.com](http://www.tugo.com)
- BCAA, la section de la Colombie-Britannique de l'Association canadienne de l'automobile : <https://www.bcaa.com/insurance/travel>

Aucune tentative n'a été faite pour analyser ces polices pour d'autres dispositions, et une comparaison minutieuse doit être effectuée si vous obtenez des devis des deux. Ne vous attendez pas à ce qu'une formulation « standard » de la police, comme celles disponibles sur certaines cartes de crédit premium ou groupes d'affinité, offre une couverture avec de courtes « périodes de stabilité ». Idéalement, contactez votre agent ou courtier et demandez leur aide pour adapter la bonne police.

Notez que de nombreux programmes d'assurance collective parrainés par l'employeur incluent une couverture d'assurance voyage, et si une personne a rejoint le programme avant le diagnostic de myélome, l'exclusion de la « condition préexistante » peut ne pas s'appliquer. Un autre point à considérer est de décider s'il faut quand même acheter la couverture, car elle peut couvrir d'autres risques lors des déplacements. Cependant, sachez que de nombreux assureurs vendent à un patient myélome une police d'assurance voyage avec une longue « période de stabilité » – alors assurez-vous de vérifier.

Dans tous les cas, envisagez d'ajouter à votre trousse de premiers secours de voyage des antibiotiques pour les infections respiratoires et gastro-intestinales, une crème antibiotique topique, et même des gouttes ophtalmiques, surtout si vous êtes immunodéprimé. Savoir quand a lieu le prochain vol de retour peut également

être judicieux, car dans certains cas, on peut rentrer au premier signe de maladie plutôt que de recourir aux services médicaux étrangers.

Il serait apprécié que vous puissiez contacter Jan Wleugel, janwleugel@gmail.com, membre du comité directeur du groupe de soutien au myélome multiple de Toronto et district et auteur de cet article, si vous parvenez à obtenir cette couverture auprès d'un assureur autre que Medi-Quote ou Travel Guardian, et avec une courte « période de stabilité » (par exemple 7 jours).

Veillez svp nous fournir :

1. Nom de l'assureur,
2. Nom du courtier ou de l'agent,
3. Et idéalement, une copie de la police d'assurance.

Nous pouvons aider les gens en partageant ces informations dans les futures éditions de ce document, mais nous garderons vos coordonnées confidentielles.

*Veillez noter : Ni moi, ni le «Toronto and District Myeloma Support Group», ni Myélome Canada n'avons aucun intérêt financier ou autre dans les assureurs identifiés dans cet article. De plus, je (Jan) ne suis ni courtier ou agent d'assurance agréé, ni professionnel de l'assurance. Veillez consulter un courtier ou un agent d'assurance agréé si vous avez des questions.*